



Les sénateurs de gauche pilonnent le "démantèlement" de la médecine du travail

PARIS, 16 oct 2010 (AFP) - Les sénateurs de gauche pilonnaient samedi "le démantèlement" de la médecine du travail prévu, selon eux, dans le cadre de la réforme des retraites, tandis que dans la rue les numéros un du PS Martine Aubry et de la CGT Bernard Thibault demandaient au Sénat de suspendre le débat.

L'examen du projet de loi de réforme des retraites, suspendu au petit matin, a repris samedi après-midi au Sénat au moment où plusieurs milliers de personnes défilaient dans le pays pour protester contre ce projet du gouvernement.

Les sénateurs ont commencé à débattre du volet sensible du texte consacré à la pénibilité au travail et à la réforme de la médecine du travail.

Plus d'une dizaine de sénateurs de l'opposition ont commencé à critiquer systématiquement le texte.

"Nous abordons l'une des parties les plus inacceptables de votre projet de loi. Il y a deux conceptions de la pénibilité, soit il y a des facteurs objectifs et ils ouvrent des droits ou alors, comme vous le faites, il faut que le travailleur aille prouver devant le médecin qu'il est à bout de force, qu'il est cassé pour pouvoir avoir droit" aux mesures prévues, a lancé le socialiste Jean-Pierre Sueur.

Le communiste Guy Fischer a dénoncé le "coup de force du patronat" qui "avec l'aide de la majorité" "fait passer la médecine du travail sous son aile".

"A quand la privatisation de la Sécurité sociale dissimulée dans une loi sur la cueillette des pommes en Basse-Normandie? Car c'est au détour de votre loi sur les retraites que vous faites entrer par la fenêtre votre projet de démantèlement de la médecine du travail", a pesté Marie-Agnès Labarre (Parti de gauche)

Au nom de l'UMP, Marie-Thérèse Hermange s'est élevée contre "ces procès d'intention" jugeant au contraire que "le gouvernement institue un nouveau droit social". Elle s'est "félicitée d'avoir un vrai débat sur la médecine du travail dont l'objectif exclusif est d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail".

szb/sm/mmr

AFP 161650 OCT 10